ACADÉMIE d'AGRICULTURE de FRANCE
AGRICULTURE ■ ALIMENTATION ■ ENVIRONNEMENT

FONDATION XAVIER BERNARD
Pour une dynamique rurale innovante

Aux Directeurs et responsables pédagogiques des filières d'enseignement des établissements d'enseignement supérieur agronomique et des CMI

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, Mesdames et Messieurs

La Fondation Xavier Bernard a créé des prix en vue de récompenser les étudiants des établissements d'enseignement supérieur agronomique, publics et privés, et de formations d'ingénieur universitaires (CMI) qui auront présenté, au moment de leur sortie de leur établissement, les meilleurs mémoires de fin d'études pour des travaux non confidentiels et à l'issue d'un stage de 5 à 6 mois.

Une note annexée à ce courrier fournit des indications sur Xavier Bernard, son œuvre et les missions de la Fondation qui a été constituée.

Ces récompenses sont attribuées par décision d'une Commission mixte Académie/Fondation, sur propositions d'un groupe d'experts spécialement constitué.

Il s'agit de Prix qui ne peuvent être attribués qu'à des mémoires **d'excellente qualité**, reflets de l'enseignement et de la formation dispensés dans les différents sites de formation de votre établissement, mettant en évidence les qualités d'analyse et de restitution du ou des étudiants que vous proposerez.

Le montant de cette récompense est en 2026 de 800 €.

Elles sont remises le mardi **22 septembre 2026**, veille de la séance solennelle de l'Académie d'agriculture de France du 23 septembre 2026, et référencées sur le site de la Fondation et de l'Académie.

Chacun des sites ou filières de formation des établissements d'enseignement supérieur agronomique et des CMI dans les universités peuvent concourir pour ce prix. Pour chaque site ou filière, il vous appartient de nous adresser **le mémoire** que vous jugerez **le meilleur**, **avec votre avis motivé**, uniquement **sous forme numérique en format pdf non protégé**, à Madame le Secrétaire perpétuel de l'Académie d'agriculture **(contact@academie-agriculture.fr)**, avant le **1er FEVRIER 2026**. (Les mémoires reçus par une autre voie ne seront pas retenus).

Chaque mémoire devra **OBLIGATOIREMENT** être accompagné d'une fiche d'information dont le modèle est joint.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président
de l'Académie d'agriculture de France
Michel DRON

Le Président
de la Fondation Xavier-Bernard
Guy VIOLLET

Copie : Directeur-Directrice Etudes – Président-Présidente BDE

PJ 1 : Eléments sur la Fondation Xavier-Bernard
PJ 2 : Fiche d'information

Nota : Les mémoires dont le corps serait présenté en anglais sont acceptés mais ceux-ci doivent au minimum être accompagnés d'une traduction intégrale de l'introduction et des conclusions, et comporter un résumé en français suffisamment détaillé et renvoyant aux tableaux et illustrations, lesquels doivent être tous assortis de légendes en français.